

**Discours de Dominique Le Mèner, Président du Conseil départemental
Inauguration du Monument des Déportés sarthois
Le Mans, 28 avril 2019**

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Monsieur le Délégué Militaire départemental,
Mesdames et Messieurs les élus,
Messieurs les Présidents d'associations patriotiques,
Mesdames et Messieurs,

Ce printemps 1945, au cœur de vastes forêts de bouleaux, au milieu d'une lande désolée, au bout d'une voie de chemin de fer secondaire, de jeunes soldats s'avancent lentement et découvrent soudain l'indicible.

Devant eux, de jeunes hommes, quelques jeunes femmes, avec pour tout viatique un pyjama rayé, errent dans des camps de fortune ceinturés de barbelés, sous la menace des miradors.

C'est ainsi que se révèle au monde ce massacre organisé, planifié et inexorable de populations entières de l'Europe.

Cette année 1945, après l'avoir quittée dans des wagons à bestiaux pour un aller-simple vers une destination inconnue, ceux qui ont eu la chance de survivre vont alors regagner la terre de France dans le silence et le non-dit.

160 000 Français furent déportés : arrachés à leur sommeil par la Gestapo, raflés dans les rues de nos villes, arrêtés les tracts où les armes à la main, puis condamnés à une mort certaine.

Déportés pour ce qu'ils pensaient ou ce qu'ils étaient.

Moins de 45 000 reviendront.

Car la déportation, ce fut l'élimination systématique et à grande échelle d'individus condamnés à mort en fonction de leurs engagements, de leurs croyances, de leur être.

La déportation, c'était aussi vouloir réduire au silence toute résistance, toute opposition. En brisant les corps, les chairs et les âmes.

La déportation, c'était aussi le risque encouru par ceux qui faisaient le choix de refuser, par patriotisme, l'occupation.

Entrer dans les rangs des mouvements de Résistance, c'était courir ce risque terrible. Mais c'était aussi et surtout contribuer à défendre la République et l'existence même de la France.

« Ceux qui ne se souviennent pas du passé sont condamnés à le revivre », dit le philosophe George Santayana.

Pas de meilleure justification pour que l'histoire de la déportation soit régulièrement enseignée aux jeunes générations, afin qu'elles sachent à quoi mènent le racisme, l'antisémitisme et la haine entre les hommes.

C'est pour cela que le travail entrepris par les associations de déportés que sont l'ADIF et l'ADIRP, par la Fondation pour la mémoire de la déportation, par le Souvenir Français, mais aussi par l'ensemble des structures associatives et intervenants individuels est particulièrement précieux.

C'est pour cela que nous avons besoin de lieux de mémoire, visibles, au cœur de la cité, pour faire perdurer le souvenir de ceux qui ont disparu durant les années sombres.

La déportation et la Shoah ont remis en cause notre vision universelle de l'homme, notre rapport au progrès, à l'autorité en général, et notre regard sur la civilisation.

Mais le sacrifice de ceux qui furent déportés n'a pas été vain. Il porte en lui le germe des nombreuses réalisations qui ont marqué l'après-guerre : la déclaration universelle des droits de l'Homme, le programme du Conseil National de la Résistance et, bien entendu, la construction européenne.

Il nous appartient aujourd'hui de perpétuer cet héritage.

Alors que notre société fait quotidiennement face à des assauts violents et totalitaires qui n'ont d'autre but que de l'abattre, notre premier devoir est celui de la défendre, chacun selon ses missions et ses capacités.

Cela passe par le renforcement de l'effort de défense.

Cela passe par une vigilance quotidienne contre de prétendus « accommodements raisonnables » qui n'en sont pas.

Cela passe aussi par le verbe et par le comportement quotidien.

Ainsi, l'égalité de chacun, le respect de la Loi, du suffrage universel et de la laïcité demeurent les piliers de notre République, sans lesquels la porte serait ouverte à toutes les intolérances.

Notre devoir dépasse donc largement le strict cadre de la mémoire et des commémorations historiques à dates fixes.

Il nous revient, chaque jour, de préserver les principes de notre démocratie.

Il nous appartient également de défendre nos valeurs, face aux remises en causes répétées ou latentes dont elles peuvent faire l'objet.

Enfin, la Nation et la République ne sont pas des vains mots. Ce sont nos valeurs ! Il nous faut en être fiers et, au quotidien, agir pour les faire vivre.

Tel est le vrai devoir que nous ont légué ceux qui furent emportés dans la Nuit et le Brouillard.

Puissent nos actes contribuer à maintenir éternellement la flamme de leur souvenir.

Vive la République !

Vive la France !